

Magazine d'informations municipales
Avril 2012 / N°47



ONDRES



À LA UNE

Adoption du budget primitif 2012 :
préparer l'avenir (p. 7)

Staff Benda Bilili en clôture de FESTIMAI 2012
(photo de couverture & p. 15)

Association Sportive Ondraise : le nécessaire ressourcement (p. 17)

Sommaire

04. Mairie

Cérémonie du 19 mars

Un nouveau point tri semi enterré à Ondres

Conseil municipal du 2 mars 2012

Conseil municipal du 6 avril 2012

Conseil municipal du 13 avril 2012

La station de pompage d'eau potable
entre en service

12. Jeunesse

Capranie aux couleurs du rap

La Maison des Jeunes associée à Planète École

13. Environnement

Rejoindre une AMAP :

une autre façon de consommer

Ne piégez pas le frelon asiatique

Participez à une enquête sur les hirondelles

14. Communauté de communes

FESTIMAI célèbre sa 15^e édition

Staff Benda Billili en concert de clôture

16. Vie locale

La Pinhèra de la Laguibe

Le carnaval d'Ondres

Journée ELA : la solidarité au rendez-vous

A.S. Ondres : le nécessaire ressourcement

Actu du Foyer d'Éducation Populaire d'Ondres

Pékin-Londres en tandem

Dernières nouvelles d'ECLAT

21. Culture

Cela s'est passé à Capranie

Bibliothèque : nouveautés et coups de cœur

Latin'Ondres 3^e édition le samedi 2 juin

Fêtes d'Ondres

et invitation au repas des anciens

Le gascon en partage

24. Agenda mai et juin 2012

25. Nature & Espaces verts

26. Informations pratiques

Dernière distribution de sacs poubelle

Ouverture de la plage

et de sa liaison par navette

Réunions d'information sur la santé

Comment voter par procuration

Info conso

28. Ondres d'hier

à aujourd'hui

Ondres au temps

où l'on puisait



Directeur de la publication : Bernard Corrihons. **Directeur de la communication :** Boris Debove. **Crédits photos et illustrations :** service communication de la ville d'Ondres, associations ondraises, Muriel S. (la pinhèra de la Laguibe). **Maquette :** Benjamin M. **Impression :** Imprimerie Boucau Tarnos - Ce magazine est imprimé sur du papier 100 % recyclé conforme à l'éco label européen. L'imprimerie Boucau Tarnos est labellisée Imprim'Vert. Après l'avoir lu, si vous ne souhaitez pas le conserver merci de le déposer dans un conteneur à papiers. **Dépôt légal :** à parution.

Contact : Mairie d'Ondres, 2189, avenue du 11 Novembre 1918, 40 440 Ondres / De 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h / Tél. : 05 59 45 30 06 / Fax : 05 59 45 22 20 / Email : contact @ ondes.fr

La photo de couverture de ce magazine change à chaque numéro pour suivre l'actualité, les saisons ou évoquer des lieux différents de la commune. Vous disposez de photos mettant en valeur notre commune. Vous souhaitez en faire profiter le plus grand nombre. Envoyez-les par e-mail à communication @ ondes.fr, elles seront proposées à la publication.



ÉDITORIAL

Jeunes gens,
qui venez d'avoir 18 ans,

chacun d'entre vous aura prochainement l'occasion de voter pour la première fois, un premier vote fondateur de votre vie de citoyen, un acte essentiel dans la démocratie.

Je ne résisterai pas au plaisir de copier quelques enseignants qui m'entourent et de me livrer à un peu d'encyclopédisme. Le premier régime politique pouvant se targuer du nom de démocratie est né dans la cité d'Athènes durant l'Antiquité. Il fallut attendre Périclès et le milieu du Ve siècle avant Jésus Christ pour voir l'apparition du droit de vote. Les esclaves et les femmes, les métèques (des Grecs étrangers à la cité) et tous les étrangers en étaient exclus.

Il fallut attendre la Révolution pour que l'on parle en France du droit de vote censitaire. Ce n'est qu'à la fin du XIX^e siècle que s'instaura le droit de vote universel masculin... Le droit de vote pour les femmes ne fut obtenu qu'en 1944 (quelques-uns d'entre nous étaient nés). Et c'est en 1974 que fut autorisé le droit de vote à 18 ans... Vingt-cinq siècles pour imposer une belle et grande idée! Et encore, le débat n'est pas clos!

Mais, revenons à vous et au présent. Nous allons vous remettre une carte d'électeur. Cette carte, je voudrais que vous l'examiniez sous trois aspects: un droit, un devoir, une chance.

C'est un droit qui permet aux citoyens d'un État de voter pour exprimer leur volonté à l'occasion d'un scrutin. C'est l'acte de base essentiel de la démocratie « le gouvernement du peuple, par le peuple, pour le peuple ». C'est bien sûr un droit essentiel dont on peut être déchu par décision de justice.

Certains pays ont rendu le vote obligatoire tant il est important que le peuple s'exprime. Ce n'est pas le cas en France, mais pour les mêmes raisons c'est un devoir que l'on doit à la France, c'est un devoir que l'on doit à ses concitoyens, c'est un devoir que l'on se doit. C'est de tous les actes de civisme l'acte premier.

C'est enfin une chance... l'acte de sauvegarde de la démocratie. La première décision d'un dictateur, c'est toujours de supprimer le droit de vote ou bien d'en détourner la liberté. Une chance à laquelle il faut s'accrocher, une chance qu'il ne faut pas galvauder. Il y a trop d'exemples de dictatures aujourd'hui dans le monde pour ne pas mesurer cette chance.

L'acte de voter enfin est un acte d'une grande importance... qui peut ouvrir la voie aux pires des régimes... Hitler n'était-il pas un terrible produit de la démocratie! Alors, avant de voter, informez-vous, documentez-vous, soyez, en un mot, les acteurs souverains de la démocratie.

Cette rencontre d'aujourd'hui n'a rien d'obligatoire, ni d'officiel; il nous a paru simplement important de vous accompagner dans votre entrée dans la démocratie, dans la simplicité et la convivialité. Et comme à toute chose on aime bien donner un nom, je souhaite à tous et à chacun un heureux baptême citoyen.

Bernard CORRIHONS
Maire

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Bernard Corrihons'.

CÉRÉMONIE DU 19 MARS

Le cinquantième anniversaire du 19 mars 1962, jour du cessez-le-feu en Algérie, a été commémoré à Ondres en présence des élus et associations d'anciens combattants (FNACA).

Il y a 50 ans, fut signée (la veille) la Déclaration générale des deux délégations du 18 mars 1962, plus couramment nommée Accords d'Évian.

Ces négociations se traduisirent par un cessez-le-feu applicable sur tout le territoire algérien dès le lendemain. Les accords furent approuvés, lors du référendum du 8 avril 1962. L'allocution du maire s'est conclue par ces mots, ci-après.

(...) Cinquante ans après, il reste encore des passions que le temps n'a pas su éteindre, qu'il a même parfois détourné à des fins politiques.

Cinquante ans après, la France peine encore à évoquer sereinement la guerre d'Algérie, certaines censures comment à peine à se lever, de nombreux problèmes restent encore à régler, ceux des harkis que l'on a honteusement parqués, ceux des rapatriés qui s'estiment floués, ceux enfin qui ne peuvent encore aujourd'hui retourner en Algérie, la terre de leur enfance. Cinquante ans ont passé, je veux ici honorer les soldats d'Algérie, sans haine et sans passion. Avec la reconnaissance de la France.

L'Algérie, depuis cinquante ans est indépendante, amie de la France.



Puisse ne demeurer en nos cœurs que la seule affection pour la belle Algérie. ■

*Bernard Corrhons,
maire d'Ondres*

UN NOUVEAU POINT TRI SEMI ENTERRÉ À ONDRES



Depuis le début de ce mandat, l'équipe municipale a souhaité inscrire l'ensemble de ses politiques dans le respect de l'environnement. Cette volonté forte s'est, entre autres actions, traduite par la mise en œuvre d'une démarche de développement durable en collaboration avec le CPIE du Seignanx et pilotée par Dominique Mays, élu chargé de ce dossier. Dans le cadre de cette politique, la municipalité a la volonté de favoriser le tri sélectif des Ondrais, en développant les

points tri tout en limitant les nuisances pour les riverains. Ces actions sont légitimées par la loi Grenelle 2 de l'environnement. Plus localement, elles sont favorisées par le SITCOM. Ainsi, comme vous avez pu le lire dans la dernière publication du SITCOM : plus les Ondrais trieront leurs déchets moins la commune sera financièrement pénalisée.

Le Conseil municipal a voté lors du budget primitif 2011 la réalisation de deux points tri semi-enterrés. Le premier a été

réalisé en cœur de ville sur le parking de la maternelle et l'autre devait l'être dans le quartier des hauts du lac. Après une longue période d'études réalisée par le SITCOM et de concertations avec les riverains, le choix a été fait d'implanter ce point tri semi-enterré à l'angle de la rue de Janin et de la rue de Saint-Vincent-de-Paul. Cette implantation permet de faciliter l'accès aux habitants du quartier ainsi qu'aux touristes l'été. Comme pour des dizaines de points tri déjà installés dans le sud des Landes par le SITCOM, le fait d'être semi-enterré limite fortement les nuisances pour les riverains. En effet, le bruit est atténué, le point tri est plus propre, les camions de collecte passent moins souvent. Enfin, ce point tri surtout utile aux habitants du quartier sera aussi utilisé l'été par les touristes du camping voisin. C'est pourquoi, comme la mairie le pratique pour les points de collecte d'ordures ménagères, la municipalité a souhaité faire participer financièrement aux travaux le Camping du Lac. Ainsi, à Ondres, petit à petit, les containers, qu'ils soient destinés aux ordures ménagères ou au tri sélectif vont se faire de plus en plus discrets. ■

LES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 MARS 2012

L'ensemble des délibérations est affiché en mairie et disponible sur le site internet de la ville. Lors de ce conseil, les élus ont pris entre autres, les décisions suivantes.



1 Motion contre la réduction de la période de présence des MNS CRS pour la saison 2012.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

- **S'INQUIÈTE** vivement de la décision prise sans aucune concertation,
- **EXIGE** un réexamen de la période de présence des MNS CRS,
- **CONFIRME** sa demande de mise à disposition de trois MNS CRS sur la plage d'Ondres du 1er juillet au 31 août 2012.

Depuis plusieurs années la fréquentation estivale de la plage d'Ondres ne cesse d'augmenter. En revanche le nombre et la durée de présence des MNS CRS affectés à sa surveillance ne cessent de baisser. En 2007, l'État mettait à disposition de la commune quatre MNS CRS pour douze semaines; depuis, cette période est passée à huit semaines, elle sera de sept semaines cet été avec seulement trois MNS CRS présents.

Ondres n'est malheureusement pas une exception, puisque toutes les plages dangereuses du littoral français sont concernées par ce désengagement de l'État qui porte atteinte à la sécurité des baigneurs. Il faut rappeler que les MNS civils sont présents pour sauver des vies, et ils l'ont prouvé plusieurs fois par le passé, mais ils n'ont pas autorité pour faire respecter la loi. ■



2 Réalisation d'un point de collecte des ordures ménagères à la plage. Participation financière du restaurant la Plancha.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

- **DÉCIDE** de la réalisation d'un point de collecte des ordures ménagères d'une capacité de quatre conteneurs à déchets ménagers situés impasse Brémontier,
- **APPROUVE** la convention relative à la participation financière que le propriétaire du restaurant La Plancha versera à la commune.

La parcelle située impasse Brémontier à la plage en arrière du restaurant la Plancha est propriété de la commune, elle est considérée comme une aire de services techniques et de desserte pour les livraisons des différents commerçants de la plage. Afin d'améliorer la collecte des ordures ménagères des commerces, tout en limitant les nuisances pour les usagers, la commune fait réaliser un point de collecte semi-enterré. Bien évidemment, ce point de collecte a été pensé en fonction des futurs aménagements du secteur plage. Cet équipement étant principalement dévolu aux commerces installés sur le site, leur participation sera égale aux 3/4 du coût HT de réalisation de la plateforme par la commune d'Ondres. ■



3 Convention de partenariat avec l'association d'aide familiale et sociale.

Après en avoir délibéré le Conseil municipal, à l'unanimité,

- **APPROUVE** la convention de partenariat 2012 entre la commune d'Ondres et l'association d'aide familiale et sociale et notamment le versement d'une participation financière au titre de la crèche familiale et du relais d'assistantes maternelles.

La commune d'Ondres adhère depuis plusieurs années à l'association d'aide familiale et sociale de Bayonne. Cette association a pour objet d'assurer un service de crèche familiale et de relais d'assistantes maternelles. Ce service est complémentaire à celui offert par la Maison de la Petite Enfance. Il permet notamment de répondre à certains besoins dits « atypiques » (comme les horaires de travail décalés des parents). En contrepartie de ces services, la commune s'engage à participer à hauteur d'environ 23 000 € par an au fonctionnement de cette association. Cette subvention permet de réduire le coût horaire pour les familles ondraises d'1,20 €. ■

LES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 AVRIL 2012

L'ensemble des délibérations est affiché en mairie et disponible sur le site Internet de la mairie. Lors de ce conseil, les élus ont pris entre autres, les décisions suivantes.



1 Adaptation du périmètre d'étude et de concertation de la ZAC.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal par **20 voix pour et 5 voix contre** - **APPROUVE** les modifications du périmètre de la zone de concertation de la future ZAC.

Ces modifications seront jointes au dossier de concertation mis à la disposition du public.

Dans le cadre du projet de ZAC logements, une concertation de la population ondraise a été entamée depuis mai 2011.

Les différentes rencontres et réunions menées nous ont conduits à modifier le périmètre de la future ZAC qui sera finalement soumis aux services de l'État dans le cadre de la procédure de Déclaration d'Utilité Publique. La dernière réunion publique de concertation aura lieu en juin.

Elle aura pour objectif la présentation de l'étude d'impact environnemental d'un tel projet. Le projet sera ensuite déposé en préfecture afin de solliciter la D.U.P. par le Préfet.

Tous les documents concernant cette étude de ZAC sont bien évidemment consultables par les ondras au service de l'urbanisme de la mairie. ■

2 Étude Déplacements Urbains à Ondres: participation financière de la commune versée à la Communauté de communes du Seignanx.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité,

- **APPROUVE** l'approfondissement des réflexions menées par l'AUDAP sur les questions de réaménagements des voies structurantes que sont la RD 810 et la RD 26 et sur la mise en place d'un maillage de circulation douce sur la commune.

- **ACCEPTE** de participer au financement de cette étude via la communauté de communes en versant à cette dernière la somme de 2500 €.

Dans le cadre d'un partenariat entre la Communauté de communes du Seignanx et l'agence AUDAP (Agence d'Urbanisme Atlantiques et Pyrénées), la commune d'Ondres a déjà bénéficié d'une étude, entièrement prise en charge par la communauté de communes. Cette étude nous a permis de définir un Plan de Référence (présenté en réunion publique en 2011)

nous permettant d'orienter à long terme le développement urbain de la commune. Afin de poursuivre cette dynamique de réflexion, la commune souhaite désormais approfondir la question de l'organisation des déplacements, et envisager notamment:

- des solutions de réaménagements des voies structurantes que sont la RD 810 et la RD 26,
- une « armature » structurante de circulation douce afin de prendre en compte les déplacements au centre-ville et entre les différents quartiers de la commune.

Considérant que ces réflexions sont aussi primordiales pour le Seignanx et son bassin de vie, la communauté de Communes a accepté de prendre en charge une partie des coûts afférents à cette étude complémentaire à hauteur de 4500 €. Le coût restant à la charge de la commune d'Ondres est donc de 2500 €. ■



3 Approbation du Compte Administratif 2011 du Budget Principal

Après en avoir délibéré, Le Conseil municipal, par 20 voix pour et 5 abstentions, - **APPROUVE** le compte administratif 2011 du Budget Principal. Voir ci-contre ■

4 Affectation du résultat de clôture 2011

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 20 voix pour, et 5 abstentions, - **DÉCIDE** d'affecter le résultat de fonctionnement voir ci-contre :

Avec un taux de réalisation de l'ordre de 85 %, le budget 2011 a été exécuté conformément aux prévisions du Budget prévisionnel voté l'an passé. La maîtrise des dépenses de fonctionnement nous a permis de dégager un excédent conséquent. Donc, comme nous l'espérons, nous avons pu l'utiliser pour financer des investissements sans avoir recours à l'emprunt. Ainsi, nous avons poursuivi notre stratégie de désendettement qui va nous permettre d'envisager sereinement le financement à venir des futurs projets structurants de la commune. ■

	Fonctionnement	2011	
Rappel	Recettes	4 703 604,13 €	
Résultat 2010 : 400 000,00 € +	- Dépenses	4 432 768,45 €	Résultat de Clôture = 670 835,68 €
	= Résultat 2011	270 835,68 €	
	Investissement	2011	
Rappel	Recettes	866 612,55 €	
Résultat 2010 : - 70 732,77 € +	- Dépenses	807 274,54 €	Résultat de Clôture = - 11 394,76 €
	= Résultat 2011	59 338,01 €	
			659 440,92 €

Après exécution du budget 2011, la trésorerie de la commune reste excédentaire, elle passe de 577 880,86 € fin 2010 à 659 440,92 € fin 2011. Le Conseil municipal a décidé d'affecter 200 000 € de cette trésorerie disponible aux futurs investissements.

Excédent au 31/12/2011 :	670 835,68 €
Affectation obligatoire à l'exécution du virement à la section investissement	11 394,76 €
Affectation complémentaire en réserves.....	200 000,00 €
Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créateur)	459 440,92 €

5 Adoption du budget prévisionnel 2012

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à 20 pour et 5 abstentions, - **ADOpte** le budget primitif 2011.

2012 : un budget pour mieux vivre ensemble à Ondres tout en préparant l'avenir.

Cette année encore le contexte sera difficile pour les finances locales. Pour la 4^e année consécutive, les dotations de l'État n'augmenteront pas. La réforme 2010 de la Taxe Professionnelle a figé les recettes fiscales des collectivités territoriales liées à l'activité économique. Enfin, la crise économique que nous traversons rend inenvisageable d'accroître la pression fiscale sur les ménages.

Dans le même temps, les aspirations légitimes des Ondrais augmentent, celles des associations aussi, les besoins d'entretien de la commune s'accroissent. Des ressources qui stagnent et besoins qui augmentent ; tel est une fois encore la quadrature de notre budget 2012.

Le budget 2012 s'inscrit dans la continuité



té des précédents. Il traduit la volonté des élus d'entretenir et valoriser le patrimoine de la commune pour nous permettre de mieux vivre ensemble à Ondres tout en préparant les projets structurants pour l'avenir d'Ondres. Le montant total du budget primitif s'élève à plus de 7 millions d'Euros dont 5,5 millions pour assurer le fonctionnement de la commune et 1,6 millions consacrés à l'investissement.

Côté recettes : une stabilisation des impôts locaux

Origine de 100 € de recettes

Comme dans toutes les communes, avec 47 % des recettes, les impôts locaux sont la principale source de financement à Ondres. Ces impôts sont prélevés sur les ménages (Taxes d'Habitation, Foncier Bâti et Non Bâti, soit 2,8 millions d'€).

La commune perçoit aussi des taxes à l'occasion de ventes de biens immobiliers et la taxe de séjour versée par les touristes. Les taux votés par ailleurs, lors du même Conseil Municipal, sont stables par rapport à 2011. Compte tenu de l'augmentation de la population et grâce à un travail d'optimisation fiscale, les bases de prélèvement des taxes ménages vont augmenter en 2012. Les recettes liées aux mutations de propriétés devraient augmenter. La saison touristique 2012 s'annonce aussi bonne que la saison 2011, la taxe de séjour devrait rapporter près de 100 000 €. Toutes recettes confondues, l'activité touristique rapporte à Ondres environ 5 % de son budget.

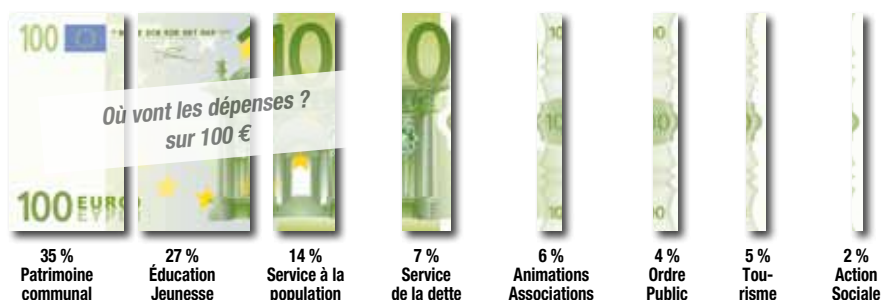
Pour la quatrième année consécutive, les **dotations de l'État** (seconde ressource de la commune: 26 % en 2012) vont encore stagner alors que la population ondraise, elle, augmente. Ce désengagement progressif de l'État participe aux difficultés budgétaires structurelles que rencontrent toutes les communes de France. Le recours à l'**emprunt**, pour financer les investissements prévus en 2011, sera limité à 120 000 € (soit 2 % des recettes) afin de maîtriser la dette de la commune. Comme ce fut le cas en 2011, nous espérons même ne pas recourir du tout à l'emprunt. Ainsi, cela nous permettra de dégager une capacité d'endettement plus importante lorsque nous en aurons besoin pour financer les futurs équipements publics de la commune.



Les produits des services et domaines fournissent une recette complémentaire non négligeable à la commune (17 %). Il s'agit des encaissements liés aux locations de salles, aux services et aux coupes de bois. En 2012, pour la première fois depuis la tempête Klaus, nous recommencerons à vendre des pins sur pied. Ainsi les recettes de la commune, connaîtront une augmentation limitée cette année, ce qui nous oblige, pour ne pas obérer l'avenir, à maîtriser nos dépenses.

Côté dépenses : priorité au mieux vivre ensemble

Pour 100 € dépensés



En 2012, un effort conséquent sera réalisé pour entretenir et valoriser le **patrimoine communal (35 % du budget)**. Au centre-ville, les gradins du fronton vont être rénovés et un escalier reliant directement le Centre de Loisirs au fronton va être réalisé. L'éclairage du mur à gauche va être amélioré. L'éclairage public le long de la nationale 10 va enfin être amélioré. Normalement, nous devrions démarrer les travaux de réaménagement du bâtiment « La Poste » et de la rue de Janin débouchant sur la nationale. Le cimetière va lui aussi connaître des aménagements importants en 2012, il s'agit ici d'améliorer le cheminement, aujourd'hui malaisé, au sein du cimetière et d'offrir de nouvelles places de columbarium. Comme tous les ans, l'**Éducation et la Jeunesse** resteront le premier poste de dépenses de fonctionnement (soit 1,6 millions d'€), car l'avenir de nos enfants reste notre priorité. De la Maison de la Petite Enfance, jusqu'aux différents accueils du Centre de Loisirs qui affichent « complet », la qualité de ces services n'est plus à démontrer. Nous continuerons à améliorer cette qualité de service. 3^e poste de dépenses (14 %), **les autres services à la population**. Chacun a pu mesurer l'effort sera consacré en 2011

à la communication en particulier via le nouveau site Internet... En 2012, au cœur de la ville, entre le parking de l'église et la Maison de la Petite Enfance, nous allons réaliser un jardin public où toutes les générations pourront se retrouver. Ce nouveau lieu de vie dans la commune sera prolongé en 2013 vers le parking de la maternelle pour faciliter les déplacements doux.



Cette année le remboursement de la dette va fortement baisser pour atteindre 7 % des dépenses. Ce désendettement rendu possible par une gestion très rigoureuse des années précédentes nous permet d'envisager avec sérénité les investissements importants que nous aurons à réaliser dans les années à venir.

6 % du budget est consacré à **l'animation de la commune, la culture et aux associations**. Au-delà des subventions habituellement versées, nous allons investir au stade Dicharry pour améliorer l'accueil des jeunes toujours plus nombreux qui fréquentent l'A.S.O. Le budget de la programmation culturelle, quant à lui, est maintenu. Les efforts de communication entrepris en 2011 commencent à porter leurs fruits, puisque l'on constate une fréquentation en hausse pour les spectacles proposés.

4 % du budget **pour l'ordre public**. Ces dépenses sont principalement liées à l'emploi de trois policiers municipaux à plein-temps et au coût de la surveillance de la plage l'été.

Nous dépenserons cette année 5 % du budget **pour favoriser l'activité touristique**. La navette de la plage est confortée et le plan plage est entré en phase d'instruction par les services de l'État. Ces dépenses profitent aux touristes mais aussi aux Ondrais qui fréquentent la plage.

2 % consacré à **l'action sociale**. L'action sociale relevant de la compétence communale a été transférée en grande partie au Centre Intercommunal d'Action Sociale. Des élus ondras, mais aussi des représentants d'associations ondras siègent au Conseil d'Administration de cette nouvelle structure. Ce CIAS grâce à une mutualisation des moyens va pouvoir porter des ambitions plus grandes en matière d'accompagnement aux plus défavorisés.

En conclusion, afin de conjuguer ambitions pour Ondres et rigueur budgétaire pour ne pas obérer l'avenir, en 2012 comme à notre habitude, nous resterons prudents dans la conduite du budget et patients pour attendre la concrétisation des projets en cours.

Ce sont ces projets qui nous donneront les moyens d'améliorer à l'avenir le quotidien des Ondrais. Tant que nous ne connaissons pas de modifications



notables de nos recettes de fonctionnement, en particulier celles liées au développement économique, touristique et démographique, nous ne pourrions investir de manière conséquente dans les équipements municipaux. ■

6 Vote des taux d'imposition 2012

Le Conseil municipal après en avoir délibéré par 20 voix pour et 5 abstentions, - **FIXE** les taux d'imposition 2012 tels qu'ils suivent :

Taxe d'Habitation : 20,86 %

Foncier Bâti : 31,613 %

Foncier Non Bâti : 60,35 %

Chacun constatera sur la feuille d'impôt que les taux que nous venons de voter pour 2012 restent stables.

En cette période de crise économique, qui voit certains perdre leur emploi et les prix de l'énergie s'envoler, il n'est pas envisageable d'augmenter la pression fiscale sur les ménages.

Ainsi nous faisons le choix de limiter les dépenses plutôt que d'augmenter les recettes en taxant davantage les Ondrais. De ce fait, la fiscalité qui pèse sur les ménages ondras reste dans la moyenne départementale. ■



LES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 AVRIL 2012

L'ensemble des délibérations est affiché en mairie et disponible sur le site Internet de la mairie. Lors de ce conseil, les élus ont pris entre autres, les décisions suivantes.



1 Aménagement jardin public : approbation avant-projet

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par 19 voix pour et 2 voix contre,
- **APPROUVE** le dossier avant-projet relatif à l'aménagement d'un square au centre bourg, établi par Marie BERTHE maître d'œuvre, dont le montant prévisionnel s'élève à 219478,64€ TTC,
- **SOLLICITE** auprès des Services du Pays Adour Landes Océane et de tout autre organisme, une aide financière,

Situé en plein cœur d'Ondres, le projet de jardin public pensé pour toutes les générations avance. En collaboration avec les élus et les différents services municipaux concernés, Marie Berthé l'architecte paysager chargé de réaliser ce nouveau lieu de vie vient de rendre sa première copie. Le jardin public accueillera les plus petits (1/6 ans) avec une aire de jeux adaptée. Les plus grands (4/12 ans) pourront aussi s'amuser sur des structures de jeux plus aériennes. Les anciens pourront se diver-

tir avec les plus jeunes sur un quillier qui sera aménagé au cœur du site. Enfin plusieurs bancs et espaces de repos seront disposés pour permettre à tous de faire une pause au cœur de la ville dans un espace qui sera arboré et fleuri en toutes saisons. Les cheminements permettront aux piétons et aux cyclistes de passer de Capranie à l'église en limitant leurs efforts. Une seconde phase sera réalisée l'an prochain pour relier plus facilement l'église au parking de la maternelle sans redescendre à l'espace Capranie.

Ce nouveau lieu de détente et de loisirs est pensé pour être complémentaire du secteur plage où une aire de jeux plus importante sera réalisée dans le cadre du réaménagement de la plage. Enfin, dans le cadre du cœur de quartier touristique (en retrait de Dous Maynadyes) une aire de loisirs est en projet pour les adolescents et les amateurs de pétanques. Ces projets complémentaires sont envisagés à l'horizon 2014. ■



2 Aménagement cimetière : approbation du dossier de consultation des entreprises

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le plan d'aménagement du cimetière et le document de consultation des entreprises proposés par le cabinet SOUPRE LABADIE.
- **CHARGE** le cabinet SOUPRE LABADIE d'effectuer les démarches administratives nécessaires et notamment de déposer la déclaration (autorisation d'urbanisme) préalable nécessaire.

Au même titre que la place centrale, les écoles, ou le stade, le cimetière est un lieu public où malheureusement les on-drais sont parfois amenés à se rendre et même se rassembler. On ne prend pas de plaisir à fréquenter ce lieu, cependant nous souhaitons tous, les personnes âgées en particulier, pouvoir le faire dans les meilleures conditions possibles.

Or, il faut reconnaître qu'aujourd'hui, il est malaisé, voire impossible pour certains, de se déplacer dans le cimetière. C'est pourquoi, nous avons prévu tout d'abord d'améliorer le confort du cheminement. De plus, nous allons faire réaliser de nouveaux columbariums, un jardin du souvenir et un lieu de recueillement abrité.

Enfin, est prévue dans le projet la réalisation d'un caveau communal. Ainsi, les réaménagements du cimetière d'Ondres permettront à chacun d'accéder convenablement à l'ensemble du site. ■



3 Constitution du dossier d'enquête publique préalable à la D.U.P.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par 19 voix pour et 2 voix contre,

- **APPROUVE** la constitution du dossier de déclaration d'utilité publique du plan Plage d'Ondres
- **DEMANDE** à Monsieur le Préfet des Landes d'ouvrir une enquête d'utilité publique du Plan Plage, de mise en compatibilité du PLU d'Ondres et parcellaire.

Réaménager le secteur de la plage d'Ondres est un des projets majeurs du mandat actuel de l'équipe municipale. Ce projet a pour objectif d'améliorer les conditions d'accueil des usagers, d'accroître la sécurité des baigneurs, tout en préservant davantage l'environnement naturel qui est particulièrement fragile. Ce projet ambitieux est particulièrement complexe du fait de la loi littorale qui s'applique au site, des espaces Natura 2000 à proximité, des espèces animales et végétales menacées présentes dans le secteur et enfin du fait d'une maîtrise foncière publique incomplète.

L'équipe municipale s'est attaquée à ce dossier dès l'automne 2008. Nous avons recruté le cabinet ArtéSite qui s'est asso-

cié à l'ONF pour réaliser en 2009 et 2010 une étude dite « Plan Plage ». Cette étude a été jugée exemplaire par le GIP Littoral Aquitain qui était chargé de réaliser un schéma régional des plans plage en Aquitaine. Le projet d'Ondres sert d'ailleurs de modèle au GIP. En 2010, les financeurs potentiels du projet (Europe, État, Région, Département) ont reconnu la pertinence du dossier ondras. Ils ont subventionné l'étude et se sont engagés sur un principe de participation financière aux travaux.

L'année 2011 a été consacrée à la rédaction du dossier de Déclaration Publique qui est soumis aujourd'hui au Préfet des Landes. Pour ce faire, nous avons recruté une équipe de maîtrise d'œuvre autour du cabinet ArtéSite qui a précisé le projet d'aménagement du site.

Désormais, la balle est dans le camp du Préfet. Dans les prochains mois, il doit déclarer l'utilité publique du projet et valider les modifications du PLU nécessaires à la réalisation des travaux d'aménagement. Depuis plusieurs mois, de nombreux échanges ont eu lieu avec les services de l'État pour sécuriser juridiquement ce dossier extrêmement complexe.

Dans le meilleur des cas, les travaux pourront démarrer sur les parties appartenant à la collectivité au cours de l'hiver prochain. ■

La station de pompage d'eau potable entre en service

Le Conseil général des Landes avait initié ce chantier à l'automne 2010, budget prévu: 10 millions d'euros. Les entreprises OTV France et René Laporte ont respecté les délais impartis pour réaliser les travaux. Ainsi, le 1^{er} avril 2012, le Syndicat d'Équipement des Communes des Landes (SYDEC) a pu prendre possession de cet équipement afin de produire à Ondres de l'eau potable publique. Cette unité de production et de traitement d'une capacité de 15 000 m³/jour va fournir de l'eau potable aux foyers du sud des Landes.

De plus, grâce à la connexion des réseaux d'adduction, la station de pompage d'Ondres va sécuriser l'alimentation en eau potable de l'agglomération Bayonnaise et du Pays Basque actuellement desservis par le Syndicat Mixte de l'usine de la Nive (S.M.U.N).



Grâce à ce nouvel équipement, le Conseil général des Landes poursuit sa politique ambitieuse d'approvisionnement public en eau potable des foyers landais.

Il démontre ainsi, que la privatisation d'un bien fondamental à la vie, qui suscite tant de conflits à travers le monde, n'est pas inéluctable.

CAPRANIE AUX COULEURS DU RAP

La Maison des Jeunes a soutenu le projet des amateurs de rap et concrétisé leur désir de se produire sur scène



Quelques adolescents qui fréquentent la Maison des Jeunes, ont comme principal centre d'intérêt la pratique du rap. Régulièrement, lorsqu'ils passent, les mercredis ou les samedis, ils n'hésitent pas à « poser des mots », accompagnés



d'une « instru ». Les animateurs du service jeunesse ont décidé d'encourager leur pratique. L'idée d'un concert à l'espace Capranie fut rapidement lancée et la date du vendredi 24 février arrêtée. Durant les vacances, trois jeunes se préparent avec

enthousiasme, les après-midis sur la scène. Le jour J, il y a de l'effervescence autour des rappeurs. Les réseaux sociaux ont permis de transmettre l'information de cet événement aux amis.

Vers 21h, les premiers mots fusent dans les micros. Chacun a ses rimes choisies, accompagné de son « instru » qui « colle » au mieux à son débit de parole. Pendant, plus de deux heures, les rappeurs se relaient, sur des textes qu'ils ont composés. Il y a environ 80 jeunes rassemblés, près de la scène, attentifs et admiratifs de voir leurs potes s'essayer, non sans trac, à cet exercice de diction. Les rappeurs des communes voisines sont invités à les rejoindre, et à leur tour à clamer quelques textes de leur composition. ■

LA MAISON DES JEUNES ASSOCIÉE À PLANÈTE ÉCOLE

Les jeunes pré-ados ont participé à une action de solidarité en accompagnant l'association « Planète école » pour l'évènement « Escale Africa » du 7 avril.

Pour ce rendez-vous ils avaient confectionné spécialement une cinquantaine de teeshirts ainsi que des bijoux inspirés de l'art africain dont les ventes ont bénéficié à l'association. L'idée de réaliser une Flashmob a remporté un vif succès. Des répétitions ont eu lieu au collège et à l'Espace Capranie quelques jours avant. Sur internet, une vidéo d'entraînement avait été mise en ligne pour se familiariser avec la chorégraphie. Du coup, la Flashmob a réuni plus de participants que prévu et de tous les âges ! Elle fut même jouée deux fois et très applaudie. Ce premier projet abouti en appelle d'autres, toujours avec une dimension de solidarité.

Le service jeunesse permet à chacun de concrétiser des projets qui lui tiennent à cœur. Prenez toutes les informations au 05 59 45 34 97 ou 06 65 69 49 88 ou écrivez-nous : jeunesse@ondres.fr ■



REJOINDRE UNE AMAP : UNE AUTRE FAÇON DE CONSOMMER !

Une AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) a pour objet d'organiser un commerce équitable de produits alimentaires entre producteurs locaux et adhérents de l'association. À Ondres, il serait envisageable de créer un point de distribution si de nouveaux adhérents se manifestaient.



Comment fonctionne une AMAP ?

Par contrats d'une durée de 3 à 6 mois, l'adhérent rémunère d'avance le producteur pour un produit qui lui sera livré chaque semaine ou quinzaine dans un point de distribution. Ce paiement anticipé peut, bien entendu, être fractionné. Les AMAP favorisent ainsi les circuits de distribution courts, stabilisent et sécurisent les producteurs en les libérant du marché, puisqu'un prix d'achat juste est fixé par avance.

Elles permettent de consommer des produits frais et de saison dont la provenance est connue. Elles favorisent également une agriculture raisonnée et durable, respectueuse de la biodiversité et de l'environnement.

« 10 ans plus tard
on en compte 160 000
à travers le pays »

La première AMAP est née en 2001 dans le sud-est de la France. Le succès a été très rapide et 10 ans plus tard on en compte 160 000 à travers le pays dont 139 en

Aquitaine. Localement, il en existe à Labenne, Tarnos, Saint-Martin-de-Seignanx. L'AMAP de Labenne, créée en 2006, est la plus ancienne des Landes. Elle compte aujourd'hui, avec son antenne de Capbreton, 110 adhérents, dont une quinzaine résident à Ondres.

Cette AMAP offre une large gamme de produits, tous issus de l'agriculture biologique légumes, poulets, œufs, viande, fruits, fromage. Elle mène également des actions de sensibilisation aux questions environnementales.

Actuellement, un petit collectif s'est formé, sous l'égide de l'AMAP Labenne et en lien avec la municipalité, pour réfléchir à l'éventuelle ouverture d'une antenne de distribution sur Ondres.

Ce projet ne pourrait voir le jour que si de nouveaux adhérents rejoignaient l'association. ■

Pour plus d'informations ou si vous êtes intéressé par ce projet :

Site Web : amap-labenne.com

Christine Saint-Martin : leanoi@free.fr

Muriel Pebe : muriel.pebe@laposte.net

Ne piègez pas le frelon asiatique !

Dans la dernière édition du magazine municipal (Info Ondres N° 46, page 9) un article sur le frelon asiatique faisait le point sur la colonisation par cet insecte. La question du piégeage, source de controverses, restait en suspens dans l'attente de recommandations officielles.

Le 6 mars, à l'occasion d'une réunion publique organisée par la Préfecture des Landes, scientifiques et autorités (DRAAF) ont formulé leur conclusion. Il est ainsi admis que l'espèce s'est définitivement implantée sur nos territoires mais qu'elle n'est pas considérée comme nuisible.

De surcroît, il est recommandé de ne pas procéder à un piégeage généralisé de printemps car le préjudice porté aux autres espèces serait au moins aussi important. Il est conseillé aux seuls apiculteurs dont les ruches sont attaquées de procéder à un piégeage direct aux abords des ruches.

Participez à une enquête sur les hirondelles !

Les populations d'hirondelles ont connu ces dernières années un important déclin, jusqu'à -41% pour l'hirondelle de fenêtre. La Ligue pour la Protection des Oiseaux lance donc une grande enquête de recensement des nids occupés pour suivre l'évolution des effectifs. Cette opération concerne deux espèces facilement identifiables, l'hirondelle de fenêtre, avec un ventre et un croupion blanc pur, plutôt citadine et vivant en colonie, ainsi que l'hirondelle rustique, plus grande, dessous crème, gorge et front rouge brique avec une queue échancrée et plus longue. Elle est aussi plus rurale que sa cousine. Pour participer, contacter le coordinateur local :

Philippe Germain

06 67 35 33 27

philippe.lpo@aliceadsl.fr

FESTIMAI CÉLÈBRE SA 15^e ÉDITION ET PROPOSE UN MOIS COMPLET DE SPECTACLES VIVANTS

Festimai est organisé chaque année par la Communauté de communes du Seignanx qui en assure la direction artistique. L'objectif visé est de permettre au plus grand nombre l'accès à la culture vivante à des tarifs particulièrement attractifs, notamment pour les familles (gratuité pour les enfants de moins de 11 ans).

Le festival s'implique et se mobilise également auprès des écoles, des maisons de retraite et des centres pour personnes en situation de handicap : les artistes se déplaceront partout où la culture a sa place. Autre particularité de Festimai : ici, ce sont les élu(e)s des communes qui vous accueilleront à la billetterie, aux points de restauration et d'informations du festival. Si vous ne connaissez pas encore Festimai, son ambiance si singulière et son vrai sens de la culture populaire, franchissez le pas, vous êtes les bienvenu(e)s ! Voici le programme ! ■

SOPHIA ARAM (One woman show)

Crise de foi

Samedi 28 avril 2012 à 20h30

Sophia Aram est la marraine de ce Festimai 2012.

Tarifs : 13 € adultes et 8 € 12/18 ans

PIERRE MATRAS (Théâtre)

Oscar et la dame rose

Samedi 5 mai 2012 à 20h30

Un récit sensible, bouleversant, cocasse, plein d'humour, d'amour et de poésie. Oscar séjourne à l'hôpital des enfants et y rencontre Mamie Rose qui va illuminer son destin. D'après l'œuvre d'Éric Emmanuel Schmidt.

Tarifs : 8 € adultes et 5 € 12/18 ans

L'ARMÉE DU CHAHUT (Théâtre, Chansons)

C'est pas si grave

Vendredi 11 mai 2012 à 20h30

Derrière des personnages loufoques et attachants se cachent cinq comédiens-chanteurs redoutables et parfaitement au diapason.

Tarifs : 8 € adultes et 5 € 12/18 ans

IMANY (Concert)

Samedi 12 mai 2012 à 20h30

Une chanteuse française originaire des Comores avec une vraie signature vocale comme on en trouve peu, une voix rauque et chaleureuse qui rappelle par-

fois Tracy Chapman.

Tarifs : 13 € adultes et 8 € 12/18 ans

DAVID CAIROL (Concert)

Mercredi 16 mai 2012 à 20h30

Un jeune chanteur du Pays Basque, auteur et compositeur, à la voix suave et puissante accompagné de ses musiciens. En pleine ascension.

Tarifs : 8 € adultes et 5 € 12/18 ans

D'IRQUE & FIEN (Spectacle arts du cirque)

Le Carrousel des moutons

Vendredi 18 mai 2012 à 20h30

D'Irque & Fien au pays des merveilles, deux artistes généreux dans un spectacle irréel, aux performances techniques époustouflantes et à la musique délicate.

Tarifs : 8 € adultes et 5 € 12/18 ans

BACCALA CLOWN (Spectacle arts du cirque)

Pss Pss

Samedi 19 mai 2012 à 20h30

Un duo de clowns au talent exceptionnel, primé à de nombreuses reprises et qui tourne dans le monde entier.

Tarifs : 8 € adultes et 5 € 12/18 ans

WALLY (One woman show)

J'ai arrêté les bretelles

Dimanche 27 mai 2012 à 20h30

À la fois chanteur et parolier, Wally est un artiste complet et généreux, nourri par ses rencontres et désormais maître de son destin.

Tarifs : 8 € adultes et 5 € 12/18 ans

STAFF BENDA BILILI (Concert)

Mercredi 30 mai 2012 à 20h30

Un fantastique orchestre de Kinshasa au tout début d'une carrière époustouflante. Lire page suivante...

Tarifs : 13 € adultes et 8 € 12/18 ans



SPECTACLES DE SENSIBILISATION (gratuits)

Spectacles Centres de Loisirs

Mercredi 9 mai 2012 à 15 h

Ondres (Capranie)

Compagnie Esclandre

Le royaume oublié

Conçu pour un public scolaire allant de la Maternelle au cm2. Les enfants seront amenés à participer et contribuer à la découverte du secret de cette légende.

Spectacles enfants du Seignanx

Samedi 12 mai 2012 à 15h30

Biaudos (Salle polyvalente)

Compagnie Rouges les Anges

Petit monstre

D'après le livre « Papa » de Ph. Corentin. Ce spectacle mêlant comédiens, marionnettes et chansons conte avec délicatesse le tumultueux mais fantastique chemin de la découverte et de l'acceptation de la différence.

Spectacles maisons de retraite
4 séances

Du 30 avril au 4 mai 2012

Chansons de Paname

- Maison de retraite La Martinière de Saint-Martin-de-Seignanx
- Maison de retraite Lou Coq Hardit de Saint-Martin-de-Seignanx
- Maison de retraite Léon Lafourcade de Saint-Martin-de-Seignanx
- EHPAD de Tarnos

STAFF BENDA BILILI À ONDRES

EN CONCERT DE CLÔTURE DU FESTIMAI 2012

Ce concert, le Seignanx le désirait plus que tout. Toutes celles et tous ceux qui ont vu le documentaire éponyme ont été saisis d'émotion par l'épopée de cet orchestre congolais dont l'aventure a débuté dans la focale de Renaud Barret et Florent de la Thullaye (primés à Cannes en 2010).



Atteints de poliomyélite, les complices de « Papa Ricky » prodiguent une authentique leçon de vie et d'espoir, chantant et dansant la réalité de leur univers avec une fougue et un bonheur totalement émerveillant. Benda bilili signifie « regarde au-delà des apparences », littéralement « mets en valeur ce qui est dans l'ombre » (en lingala). Une ovation les attend, à Ondres, pour clôturer ce Festimai au son de leur rumba vertigineuse !

Les « STAFF » forment un fantastique orchestre découvert à Kinshasa par Renaud Barret et Florent de La Thullaye alors qu'ils tournaient un documentaire sur la musique urbaine. Cette rencontre fut un choc pour les deux réalisateurs qui décidèrent de les aider à enregistrer un disque et filmer cette rencontre. Le tournage débuta en 2004 et fut achevé en décembre 2009. Il conte le rêve de Ricky Likabu et de ses amis musiciens : « un jour, être les handi-capés les plus connus du monde ! »

Le pari est en passe d'être rempli. Le film STAFF BENDA BILILI a fait un triomphe pour l'ouverture de la Quinzaine des Réalisateurs à Cannes en 2010 et leur premier album sorti en mars 2009, intitulé Très Très Fort, a depuis fait le tour du monde.

« Benda bilili signifie
regarde au-delà
des apparences »

Sur scène, comme dans le film, vous serez subjugué entre autres par le jeune Roger Landu qui étrenne un instrument à une corde, le Satongé (sa-ton-gué), dont il détient le secret de fabrication - une boîte de conserve et un bout de bois recourbé - et avec lequel il improvise des riffs extraordinaires.

Roger fut présenté au groupe par les réalisateurs qui l'avaient croisé dans une

ruelle ; âgé de 14 ans à l'époque, il fut très vite adopté par Papa Ricky.

Les Staff Benda Bilili vivent un rêve éveillé, une incroyable épopée qui vient à peine de débiter et que nous allons partager avec eux.

Tous ont du talent, une foi inébranlable en la vie et en ce destin qui vient de les attraper et les entraîne loin devant. Leur humanité est immense, brûlante et nous invite à méditer.

Les festivals internationaux se les disputent à présent et le groupe a effectué plus de 90 concerts à travers l'Europe en 2010, avant de s'envoler pour le Japon et de tourner à nouveau en Europe et aux USA en 2011.

Interrogé à Cannes en 2010 sur ce qu'il avait appris après tout ce temps passé à leur côté, Renaud Barret répondait :

« Ne plus se plaindre, ne jamais renoncer. » ■



Billetterie FESTIMAI

Auprès de l'Office de Tourisme du Seignanx à Ondres

Les réseaux France Billet et Ticketnet

Vente de billets sous réserve de disponibilités une heure avant chaque spectacle

RENSEIGNEMENTS :

Office de Tourisme communautaire / 05 59 45 19 19

Communauté de communes du Seignanx / 05 59 56 61 61

Site : www.cc-seignanx.fr

La pinhèra de la Laguibe

...vient d'apprendre, toute estimée, que l'effectif des surveillants de baignade allait diminuer cet été et peste contre cette décision de l'État.

Pour autant les baignades ne devraient pas disparaître ! Et l'idée même que son sauveteur de l'été dernier puisse ignorer sa légendaire brasse coulée l'estouffée. Alors, voilà, elle rouffigne, mais ira quand même à la plage cet été, Boudu, et en navette !



LE CARNAVAL D'ONDRES

Soleil, déguisements originaux et bonne humeur, tous les ingrédients d'un carnaval réussi avaient été réunis, samedi 10 mars, du côté de Dous Maynadyes.

Plus de 200 enfants et parents ont suivi la parade derrière la sono mobile du centre de loisirs jusqu'au boudrome des gemmeurs où les Bergers du Seignanx et les danseuses africaines de Dumba ont livré une belle démonstration. Un peu plus loin, ce fut autour des poussins de l'école de rugby (ASO) d'arrêter la fanfare des Chaouches padère par un haka bigrement impressionnant !

De retour à Maynadyes, une partie du cortège s'est précipitée sur le goûter avant de prendre d'assaut les jeux et ateliers d'initiation aux échasses et aux danses traditionnelles ou d'assister à une démonstration de country avec les Rebel dancers.

Tout ce petit monde s'est finalement réuni devant le bûcher qui attendait San Pansart, un peu rigolard au début, mais moins fier après son jugement si l'on en croit les témoignages recueillis au cours de l'apéritif qui a suivi la sentence ! Une véritable bonne énergie s'est dégagée de cet après-midi grâce, entre autres, à la participation active des associations. Et que de rires ! ■



JOURNÉE ELA : LA SOLIDARITÉ AU RENDEZ-VOUS

Honneur aux nombreux participants de cette édition 2012 et un remerciement particulier aux bénévoles, au personnel communal, aux associations locales et aux commerçants de la commune, à la fanfare Ttipito, partenaires de cette manifestation, à la marraine Nathalie Tauziat et au parrain Jean Condom. Sans eux cette journée ne serait pas tout à fait ce qu'elle est. La météo aidant, près de quatre-vingts coureurs s'alignèrent cette année au départ du 10 km, une cinquantaine aux 5 km et trente aux 2 km, sans compter les marcheurs et cyclistes qui ont accompagné les efforts des participants. Un succès qui va droit au cœur des familles ondraises qui ont été touchées par les leucodystrophies et qui ont reçu, cette année encore, un vibrant soutien au combat mené par l'association ELA. Un grand bravo à tou(te)s. ■

Résultats des courses

10 km

1^{ère} féminine **Valérie Suerte Garay**

1^{er} masculin **Anthony Zarra**

5 km

1^{ère} féminine **Claire Fortabat**

1^{er} masculin **Didier Bernède**

2 km

1^{ère} féminine **Maylis Leroy**

1^{er} masculin **Alix Bertrand**

1^{er} échassier **Tony Pointu**



ASSOCIATION SPORTIVE ONDRAISE : LE NÉCESSAIRE RESSOURCEMENT

Après avoir bourlingué pendant plusieurs décennies au niveau supérieur du rugby régional, fait quelques incursions (sans trop de succès) au niveau fédéral, la vénérable ASO montre depuis quelque temps des signes d'essoufflement.



On veut bien sûr parler de l'équipe fanion dont les résultats décevants s'accumulent depuis au moins trois saisons. La descente de 3^e division en Honneur qui cette année devait être le tremplin permettant au club de rebondir face à une opposition plus abordable, s'est malheureusement conjugée avec une restructuration du tableau fédéral. Le niveau de la compétition s'en est trouvé considérablement relevé et l'ASO n'a pas tenu le rythme. Le verdict final n'est pas encore tombé, mais, à ce jour, les Chaouches qui flirtent avec la relégation à l'étage inférieur pourraient bénéficier des efforts de Bardos et Bayonne (la Battitte) en passe de se maintenir. Ballottage favorable, en quelque sorte...

Contrairement à son époque de gloire, l'ASO ne dispose plus du groupe de joueurs aguerris (souvent issus d'un niveau supérieur) ou de la génération particulièrement talentueuse qui firent sa force. Les nombreux éléments (70) composant l'effectif senior ont certes des qualités, mais le potentiel du groupe demeure limité en l'absence de meneurs et dans la mesure où certains postes

clés ne sont pourvus que par défaut. La carence d'au moins un buteur régulier a pesé très lourd dans l'issue de plusieurs matches.

Si à chaque intersaison, le renforcement de l'effectif a été satisfaisant d'un point de vue quantitatif, le qualitatif a été rarement à la hauteur des besoins du club surtout en raison de l'amateurisme pur et dur qui le caractérise. Par ailleurs, au fil du temps, le public c'est clairsemé autour des barrières. Bien sûr, la médiocrité du spectacle et les résultats peu pro-

bants en sont la raison profonde. Mais tout de même, l'ASO n'a guère bénéficié du bond démographique de la commune d'Ondres. La famille s'est étiolée car beaucoup de vieux Chaouches (anciens pratiquants, parents de joueurs et autres inconditionnels) nous ont quittés et n'ont jamais été remplacés.

Domage que l'actuelle génération ne puisse bénéficier du soutien de ses prédécesseurs. La liste des détenteurs de carte fond à vue d'œil. À croire que l'effectif d'aujourd'hui comporte une majorité d'orphelins, de joueurs célibataires ou sans famille...

« *Toutes les forces vives
de l'ASO
doivent s'impliquer
dans ce renouveau
en s'investissant
pleinement* »

Paradoxalement, en dépit de ces propos quelque peu passésistes et désabusés, l'ASO dans son ensemble fonctionne bien! L'équipe dirigeante renforcée à l'intersaison a pu moderniser - au travers de commissions - son mode de gestion de cette grosse association comptant plus de 200 licenciés. L'école de rugby, forte de plus d'une centaine de prati-



quants réguliers encadrés par une vingtaine d'éducateurs (pour la plupart des joueurs retraités voire en activité) affiche un dynamisme réjouissant. L'importance de ses activités sportives et annexes nécessite d'ailleurs l'existence d'un comité directeur spécifique. Les résultats satisfaisants obtenus lors des compétitions attestent la qualité de l'enseignement prodigué. Lorsque de temps en temps l'éclosion d'un jeune talent se révèle, le jeune est aiguillé vers un club formateur voisin d'un niveau supérieur. Yann Lesgourgues du BO est, entre autres, un exemple d'actualité.

Trop peu nombreux (une quinzaine par catégorie) pour opérer en autarcie, les cadets fonctionnent en entente avec Boucau Tarnos et les juniors avec Saint-Martin-de-Seignanx.

Consciente de sa forte dépendance à ce vivier, l'ASO s'est attachée à améliorer la formation de ses éducateurs qui participent assidûment à divers stages organisés par le Comité régional de Rugby dans le but d'acquérir un maximum de compétences débouchant sur une meilleure approche pédagogique et technique. La labellisation de son école de rugby, but recherché, devrait prochainement en découler.

Une éventuelle rétrogradation du club, sans incidence sur le niveau de compétition des jeunes, ne doit pas être ressentie comme une « descente aux enfers » mais constituer l'opportunité d'un ressourcement salutaire.

Si le club parvient à conserver la majorité de son effectif senior actuel, grâce à l'excellent état d'esprit de ces joueurs qui n'ont pas quitté le navire pendant la tourmente, la victoire devrait à nouveau sourire à nos couleurs. L'altruisme et la solidarité qui font la force de tout groupe sont des vertus à développer.

Dès lors, le public reviendra autour des barrières et il conviendra de le fidéliser par un jeu attrayant qui pourra s'appuyer sur les conseils techniques de la commission sportive expérimentée, incluant entre autres deux arbitres. Il y a bien longtemps qu'aucun titre n'est venu étayer le palmarès glorieux de l'ASO. Il est certain que l'ambiance des soirs de victoire renforce la complicité du groupe. Alors, l'objectif de la prochaine saison est tout tracé !

Ce renouveau passe aussi par le déve-



loppement de l'image du club. Depuis quelque temps, les Chaouches, enfin débarrassés de la sulfureuse réputation de leurs aînés (très exagérée), sont estimés par leurs adversaires. L'organisation de tournois chez les jeunes, de matches de phases finales, génère à chaque fois une satisfaction unanime.

À cet égard, outre le très apprécié soutien permanent de la municipalité et bien qu'en ces temps difficiles tout le monde soit bien conscient des contraintes budgétaires de la Commune, quelques nouveaux investissements sont pourtant sollicités. Pour des raisons d'hygiène et de sécurité, le remplacement du vétuste bâtiment préfabriqué servant de vestiaires

et de douches est devenu inévitable. Par ailleurs, l'éclairage du terrain principal mis à mal par la tempête Klaus doit être rétabli pour permettre l'entraînement hivernal des diverses équipes.

C'est donc par cet appel à l'aide que se conclura le présent tour d'horizon. Tous ceux ou celles que la vie de l'ASO intéresse sont vivement conviés à consulter sur Internet le site du club

www.asondres.com/
richement alimenté en informations et photos. ■

*Analyse
par Christian Destribats*



LE FOYER D'ÉDUCATION POPULAIRE D'ONDRES



Du côté des jeunes

La section Tennis de Table vient d'augmenter son effectif de quelques jeunes pongistes: « Bienvenue au Club ».

L'atelier Théâtre pour enfants avec ses 11 jeunes « apprentis » est en pleine effervescence. Ils préparent avec beaucoup d'enthousiasme et de sérieux le spectacle qu'ils présenteront sur la scène Capranie le mercredi 27 juin 2012.

Ce jour-là, nous procéderons à une première inscription à l'atelier Théâtre des enfants pour l'année scolaire 2012-2013.

Responsable administrative:

Geneviève Richard

05 59 45 34 24 ou 06 59 61 29 50

« **Le groupe folklorique ondras a de bons projets pour 2012!** »

La section échasses et danses au sol –

Les Bergers du Seignanx - nous signale qu'à l'approche des beaux jours, et sous l'impulsion de la nouvelle équipe dirigeante, le groupe folklorique ondras a de bons projets pour 2012! À commencer par la formation de nouvelles recrues venues en force suite à notre participation au carnaval d'Ondres. Ensuite, des participations à des courses sur échasses sont prévues entre juin et septembre. Côté musique, nous poursuivons notre élargissement de répertoire pour développer l'animation musicale pendant les

spectacles et pour les « off ». Des projets de sorties: en Allemagne au cœur de la Bavière, début juillet (avec voyage en avion) et dans la Lomagne fin juillet à l'occasion de la fête de l'ail.

Enfin, nous aurons les traditionnelles participations aux marchés du terroir, fil rouge de notre été dans le Seignanx.

DL et SB

Du côté des moins jeunes

Les Cyclotouristes, trois fois par semaine en différents pelotons sillonnent les routes du Pays Basque et des Landes. Le beau soleil printanier nous encourage à augmenter les distances et la condition physique de chacun s'améliorant, l'utilisation des "grosses plaques" devient de plus en plus fréquente. Les cyclos du FEPO ont délégué cette année une importante représentation à la randonnée UFOLEP de Pontonx-sur-l'Adour où en sus des côtes raides « chalossaises » nous avons dégusté la gastronomie locale. Cette saison l'objectif étant de participer à plusieurs de ces randonnées; nous attendons aussi avec impatience le plaisir de nous mesurer à quelques grands cols pyrénéens.

La tradition a été une nouvelle fois respectée, l'Omelette Pascale a regroupé une bonne partie d'entre nous et a permis de vérifier que les anciens, même s'ils pédalent moins, ont conservé un bon coup de fourchette.

Enfin deux d'entre nous sont en train de vivre une belle épopée cyclotouriste sur les pistes et les routes reliant Pékin à Londres, les cyclos et tout le Foyer les accompagnent par la pensée et adressent à Mireille et Henri tous leurs encouragements.

RG

Pour la gymnastique, heureusement que tous n'ont pas suivi Mireille et Henri pour aller pédaler de Pékin à Londres. Aussi nous avons pu remplacer Mireille à la gym d'entretien par Maïté Lafontaine (déjà prof de gym au Foyer), le lundi et par Vladimir Mauger qui vient spécialement de Tyrosse, le mercredi. Les adhérents sont satisfaits de voir que les cours sont assurés.



À l'atelier théâtre adultes: cette année notre petite famille s'est agrandie et nous sommes ravis d'accueillir ces nouveaux théâtres. C'est donc avec joie et bonne humeur que nous nous retrouvons chaque jeudi pour travailler. Cette année, notre choix s'est arrêté non plus sur des scénettes mais sur une pièce. Nous la présenterons avec plaisir à Ondres, mais aussi sur d'autres plateaux qui devraient nous mener jusqu'en... Corse! Nous remercions notre intervenante, Ninie Darrehort, de nous permettre de participer à ce festival. «**Que de belles aventures à suivre!**»

HC

Les seniors nous préparent des voyages et des sorties:

- en Andalousie du 9 au 16 mai 2012: 50 personnes inscrites
- sur la côte varoise du 22 au 26 septembre 2012: le programme, les dates et le prix sont affichés au Foyer. Il reste encore quelques places!

Et une journée à Marquèze qui sera également proposée en juin. ■

ANNONCE

Nous rappelons qu'un manteau bleu nuit, depuis le repas de Noël dernier, est à la disposition de sa propriétaire au foyer Yvonne Loiseau. Contacter Colette!

PÉKIN-LONDRES EN TANDEM

Nos deux Ondrais, cyclotouristes du Foyer, récidivent, après Paris-Pékin en 2008, maintenant Pékin-Paris-Londres. Pour les Jeux Olympiques de Pékin, Mireille et Henri Bourel, après avoir pédalé pendant plus de 13000 km, de Paris à Pékin en tandem, avec une délégation de la FFCT, ont décidé de renouveler l'exploit cette année, toujours en tandem, pour les Jeux Olympiques de Londres.

Partis officiellement de Pékin le 1^{er} avril, au pied du "Nid d'oiseaux", ils tenteront de rallier Londres pour le 1^{er} septembre 2012, soit 14 100 km.

Si vous voulez suivre leur périple sur internet, vous pouvez visiter le site de la FFCT à l'adresse <http://www.ffct.org>; vous y trouverez de nombreuses photos.



DERNIÈRES NOUVELLES D'ECLAT



Après la participation de la chorale au Festichoeur d'Hagetmau le 11 mars, et celle de la banda au Carnaval des Parents d'Élèves, ECLAT a organisé sa deuxième soirée Cabaret le 24 mars.

Près de 200 personnes ont apprécié les prestations de groupes amis Country de Boucau, Sévillanes et ensemble de castagnettes de Bayonne, Théâtre de Tarnos.

Les chanteurs (tous d'ECLAT) ont été largement à la hauteur, que ce soit les duos formés avec Bertrand Leiris: avec Loulou, avec Pierrot, le trio Alphonse-Claude-Bertrand, ou Bertrand tout seul...

Les musiciens « New Orleans » (Mélanie, Alvaro, Bertrand, Christian, Jean Do, Michel) ont été un peu moins écoutés car c'était l'entracte, les bavardages et le renouvellement des consos... L'intro-nisation de la confrérie du Millassou a remporté un joli succès... Dommage que les assos ondraises sollicitées n'aient pu présenter quelque chose... Ce sera pour l'an prochain.

Pour la journée ELA, ECLAT a animé un atelier « quilles » qui a vu la visite de Jean Condom et Nathalie Tautzia avec ses filles.

Dimanche de Pâques, traditionnelle omelette au jambon, près de 100 assiettes servies, et une animation « a gusto » avec la banda et des cantaires.

Prochaine manifestation d'ECLAT: la Maïade avec mise en place du pin et soirée amicale. ■

Pour mieux connaître ECLAT, visiter son site:

<http://eclat.hautetfort.com>

Et celui de la banda:

<http://chaouchepadere.hautetfort.com>

CELA S'EST PASSÉ À CAPRANIE

Retour sur les manifestations qui ont rythmé la saison culturelle ondraise de ce début d'année.



Regards de Femmes, le public au rendez-vous...

La troisième édition de Regards de Femmes a tenu toutes ses promesses. La conférence de Jacques Salomé a permis au public venu nombreux de lever le voile sur les mystères de relations hommes femmes ou bien encore de découvrir la complexité de certains aspects de la communication.

Jacques Salomé a su capter l'attention de chacun(e) pendant plus de deux heures poursuivant son intervention par une séance de dédicaces. Le lendemain, la projection du documentaire Sexy inc, traitant de la sexualisation précoce des adolescents a attiré à nouveau le public. Le débat animé par la ligue des droits de l'homme a été l'occasion pour chacun d'exprimer ses inquiétudes ou bien encore de faire part de son expérience de parent. La pause repas avec ses surprises culturelles fut bienvenue.

Le soir, le groupe des Poupées Gonflées nous a proposé une prestation haute en couleurs. Coquettes, féminines et coquines à souhait, les trois chanteuses ont su conquérir les spectateurs qui leur ont fait une ovation en fin de spectacle.

Regards de Femmes c'est aussi une exposition qui nous proposait cette année de découvrir le travail de trois peintres ainsi que l'univers parfois baroque de deux comédiennes plasticiennes. Il nous tarde déjà de découvrir le programme de la prochaine édition.



Momo et la Môme, une histoire, des émotions...

Une interprétation époustouflante et une mise en scène originale pour ce spectacle qui nous a proposé de redécouvrir deux grands artistes, parties intégrantes de notre patrimoine. Tout commence dans un bar parisien... Là les musiciens s'affairent à préparer leur « baloche », quand apparaît la Môme (Édith PIAF) suivie de près de Momo (Maurice CHEVALIER). La discussion s'engage, les notes s'envolent et les chansons emplissent toute la salle Capranie. C'est tout l'esprit de Ménilmontant qui en quelques minutes se retrouve dans ce bar d'un soir. Un grand merci aux artistes pour ce moment d'émotion.



Alex Lutz, du rire en barre...

Plus qu'un humoriste, Alex LUTZ est un grand comédien. Le public a pu avoir un échantillon varié du talent de cet artiste...

Les personnages présentés dans ses différents sketches, véritable reflet de la folie de certains aspects de notre société n'ont pas laissé insensible le public venu nombreux. Du rire, du rire et encore du rire...

Un one man show tout en générosité qui nous donne envie de suivre cet artiste dans ses nombreux projets à venir.



Ray Lema, un artiste engagé

La journée Escala Afrika organisée en partenariat avec l'association Planète Écoles a rencontré un vif succès... danses, percussions, musique, flashmob sont venues ponctuer la manifestation dont l'objectif était de participer au financement de programme de rénovation ou de construction d'écoles et de bibliothèques en Afrique. Le soir, Ray LEMA, figure emblématique de la scène congolaise nous a proposé un magnifique concert dans lequel chaque chanson est un hymne à la solidarité et l'amitié entre les peuples. ■

BIBLIOTHÈQUE NOUVEAUTÉS AVRIL

> ROMANS

Le palais de minuit
ZAFON-RUIS Carlos
Seul à savoir / BAUWEN Patrick
Une bonne raison de se tuer
BESSON Philippe
Le Dieu du carnage
REZA Yasmina
Attachée / FONSECA
Divorces / EMPTAZ Florence
La vie d'un autre / DEGHELT Frédéric
Brune / AVRIL Nicole
La plus belle histoire des femmes
HERITIER Françoise
Les ravages de la passion
DUPUY Bernadette
Les blessures invisibles
EVANS Nicholas
C'est pour ton bien / BRAMI Alma
IQ84 (3^e tome)
MURAKAMI Haruki
Une vie en plus / BOISSARD Janine
Le dîner / KOCH Herman
Journal d'un corps / PENNAC Daniel
La provocation et autre récits
KADARE Ismaïl
Cadix ou la diagonale du fou
PEREZ REVERTE Arturo
Sunset park / AUSTER Paul

> ROMANS POLICIERS

Intermittence / CAMILLERI Andréa
Le cercle magique / NEVILLE Katherine
La parole perdue / LENOIR Frédéric
Cyanure / LACKBERG Camille
Les visages écrasés / LEDUN Marin
Manta corridor / SYLVAIN Dominique
Les masques de la nuit
ASPE Pieter
Enfants de poussière
JOHNSON Craig

> RECITS - TEMOIGNAGES

Je me suis bien amusé, merci
GUILLON Stéphane
Une larme m'a sauvée / LIEBY Angèle

> DOCUMENTAIRES

Nos ados.com / POMMERAU Xavier
Te laisse pas faire / ROBERT Jocelyne

BIBLIOTHÈQUE LES COUPS DE CŒUR

Les visages écrasés, de Marin Ledun

Marin Ledun est un auteur que l'on peut qualifier « d'auteur de polars engagé ». Ce roman sur le monde de l'entreprise est mis en scène avec un réalisme criant. Fiction, bien sûr, mais tout y est vrai (ou presque) et pour cause, Marin Ledun a travaillé pendant près de sept ans à France Télécom. On sent le vécu, la connaissance du terrain, mais, plus que tout, son engagement et sa colère devant la souffrance au travail.

Les demeures, de Jeanne Benameur

Court roman qui est un véritable petit bijou. Il nous parle avec des mots choisis de ce qui souvent ne se dit pas et reste un mystère profond. Il met des mots sur le mutisme d'une petite fille qui arrive à l'école et ne veut rien apprendre. Elle ne veut pas avec une telle force que l'ins-



titutrice en est intriguée, émue et interpellée. Nous suivons l'histoire de cette enfant, née d'une brève rencontre entre un homme saoul et sa mère, dite "La Varienne". On l'appelle aussi "La Demeurée" au village.

Ce livre nous raconte combien l'accès au savoir peut être effrayant et douloureux et comment une enseignante peut se noyer dans la dépression, confrontée au doute du bien-fondé de son action. Ce drame est cruel sans doute parce que criant de vérité. ■

LATIN'ONDRES, 3^e ÉDITION, LE SAMEDI 2 JUIN

Pour sa troisième édition, Latin'Ondres accueille deux groupes de musique: Calle Faccion et Diablo Son, précédés d'animations Salsa et Zumba pour s'échauffer avant de se lancer sur la piste.

Calle Faccion, un condensé d'énergie

Calle Faccion est né en 2009. Le public pense alors avoir affaire à l'un de ces vieux groupes qui écument les scènes depuis des années, tant la mécanique est huilée. En effet, après plusieurs années de route au sein de différents groupes, les musiciens de Calle Faccion font preuve de maturité et d'aisance dans leurs compositions principalement chantées en espagnol. Un son alternatif latino qui carbure au mélange salsa, ska, reggae et flamenco. Un rendez-vous vitaminé à ne pas rater!

Diablo Son, salsa dura y caliente...

Diablo Son est une formation de salsa "dura y caliente", née en 1999 avec la rencontre de dix musiciens, venus des pays les plus chauds d'Amérique Latine: Argentine, Chili, Panama, Répu-

blique Dominicaine, Venezuela, Mexique, Cuba... Leur répertoire voyage entre "El Sabor" incomparable de la salsa sud-américaine, le SON CUBANO, la salsa de Puerto-Rico et les compositions endiablées ponctuées de "DESCARGAS CALIENTES". Une soirée qui s'annonce « muy caliente ».

Restauration sur place - Entrée 10 €
Infos au 05 59 45 19 19 ■



ENTRE LAS AIGAS

(Euntre leus aygues)

L'origina deus noms de las comunas



(foto: J. Lay)

1 - Lo campanèr de Sent-Bertomia
que senhoreja las bartas
Le clocher de Saint-Barthélémy
domine les barthes



(foto: J. Lay)

2 - Lo « castèth » de l'isla de Berens
Le « château » de l'île de Bérénx



(foto: J. Lay)

3 - L'ostau bartés de « L'Artiga »
La maison barthaise de « Lartique »



(foto: G. Benquet)

4 - Ua pòrta a desboudada
a mareja baisha
Une porte-à-flots à marée basse

6 SENT-BERTOMIU

Abans-diser: *Qu'atz aquí lo sheisau article que los aprenents deus cors de Gascon de l'Associacion E.C.L.A.T. an consacrat a l'origina deus noms de las comunas deu **Senhans**.*

*Tad aquò, que ns'èm servits deu libe que la Benedicta BOYRIE-FENIÉ a escrivut sus la toponimia de las Lanas, **Dictionnaire toponymique des communes - Landes et Bas-Adour**, pareishut en 2005 en çò de las edicions Cairn, qui tienèm a mercejar, en atènder de la poder har vièner tà'n parlar de votz viva.*

Aquera petita comuna rurau que costèja Ador, a capvath deu Pont de Pitres (entre Sent-Laurenç e Urt), dinc a Sent-Martin-de-Senhans. Qu'estó creada sonque en 1848 en destacant ua partida de Sent-Andrèu-de-Senhans, en devath de la rota nacionau 117.

Deu son poi mirau, suu quau e's tròba la glèisa, qu'an ua vista supèrba sus la montanha basca, de l'aut costat deu flumi, e sus las bartas landesas. Que cau tanben i descobrir los amainatjaments idraulics: pòrtas a trompa e pòrtas-a-desboudada, sistèmas mecanics qui regulan lo nivèu de l'aiga dens los estèirs e las travèrsas de las bartas.

La petita isla de Berens, a quauques mètres de l'arriba landesa, a maugrat de la proximitat dab Sent-Bertomiu, que hè partida de la comuna d'Urt. Los ostaus bartés, com lo de l'Artiga, qu'an l'especificitat d'aver lo lòtge au purmèr solèr, en cas d'aigat, e la cort, o l'establa, qu'es embaish. Los paisans que's miavan alavetz lo bestiar suu costalat, que lo monde apèran enqèra lo « sequèr ». L'agionime deu vilatge qu'evoca Sent Bertomiu, l'apòstol aramèu Bar-Talmai (lo hilh deu Talmai) qui auré evangelizat l'Armenia e seré mòrt pelat viu. ■

Miquèu BARIS,
animator deus cors de Gascon d'ECLAT

LEXIC

Ador (Adou): Adour
agionime (ayounime): nom de saint
aiga (aygue): eau
aigat (aygat): inondation
alavetz (alabeutz): alors
amainatjament (amaynatdyemeun):
aménagement
apòstol (apostou): apôtre
aramèu (aramèou): araméen
arriba (arribe): rive
barta (barte): barthe
bartés (barteus): barthais, des barthes
Bertomiu (Bertoumiou): Barthélémy
Berens (Béréns): île de Bérénx
bestiar (beustia): bétail
capvath (a) (a capbat): en aval
cau (que) (que caou): il faut
comuna (coumune): commune
cort (court): étable
costalat (coustalat): coteau
costejar (cousteuya): côtoyer, longer
dab (dap): avec
descobrir (deuscoubri): découvrir
destacar (deustaca): détacher

devath (debat): sous
dinc a (dinc a): jusqu'à
embaish (eumbach): rez-de-chaussée
enqèra (euncouare): encore
especificitat (euspécificitat): spécificité
establa (eustable): étable
estèir (estèy): étier, « estèy »
evangelizar (eubanyeuiliza): évangéliser
evocar (eubouca): évoquer
flumi (flumi): fleuve
glèisa (glèyze, glize): église
idraulic (idraoulic): hydraulique
isla (irle): île
landés (landeus): landais
lòtge (lotdye): logement
maugrat (a) (a maugrat): malgré
mecanic (meucanic): mécanique
miar (mia): mener, conduire
montanha (mountagne): montagne
nacionau (naciounaou): nationale
nivèu (nibèou): niveau
ostau (oustau): maison
partida (partide): partie
pelar (peula): peler, écorcher
poi (pouy): hauteur
poi mirau (pouy miraou): belvédère

Pont de Pitres (Poun de Pitres): Pont
de Pitres (entre Saint-Laurent et Urt)
pòrta (porte): porte
pòrta a desboudada (porte a deus-
boudade): porte-à-flots
pòrta a trompa (porte a troumpe):
porte-à-clapet
proximitat (prouximitat): proximité
purmèr (purmè, peurmè): premier
quauque (caouque): quelque
regular (régula): réguler
rota (route): route
rurau (ruraou): rural
seguir (seugui): suivre
sequèr (séquè): coteau, « séquè »
sistèma (sistème): système
solèr (soulè): grenier, étage
sonque (sounque): seulement, ne que
supèrbe (supèrbe): superbe
tanben (tabeuy): aussi
travèrsa (trabèsse): traverse, canal d'ir-
rigation des barthes, parallèle au fleuve
vista (biste): vue
viu (biou): vivant

AGENDA MAI ET JUIN 2012

DATE	MANIFESTATION	LIEU	ORGANISATEUR
8 mai	Cérémonie du 8 mai 1945	Monument	Mairie et anciens combattants
9 mai	Festimai - Spectacle enfants (centres de loisirs)	Capranie	Communauté de communes du Seignanx
12 mai	Journées Aquitaine nature Promenons-nous dans les Barthes	Seignanx	CPIE de Saint-Martin de Seignanx
13 mai	Journées Aquitaine nature Nature et traditions sur le marché d'Ondres	Ondres	Ondres
13 mai	Journées Aquitaine nature - L'Adour en canoë	Saubusse	CPIE de Saint-Martin-de-Seignanx
19 et 20 mai	Stage de danses africaines	Capranie	Association Dumba
30 mai	Festimai - Concert Staff Benda Bilili	Capranie	Communauté de communes du Seignanx
02 juin	Latin Ondres III - Festival salsa	Capranie	Service Culturel
10 juin	Élections législatives	Capranie	
15 juin	Fête du centre de loisirs	Capranie	Centre de loisirs
17 juin	Élections législatives	Capranie	
20 juin	Spectacle de danse	Capranie	CSO
23 juin	Fête des écoles	Capranie	Écoles et FCPE
Du 29 juin au 2 juillet	Fêtes d'Ondres	Ondres	Anim' Ondres
06 juillet	Fête de la Maison de la Petite Enfance	MPE	Maison de la Petite Enfance
07 juillet	Tournoi de Foot	Stade	Anim'Ondres
13 juillet	Casetas	Fronton	Anim'Ondres

FÊTES LOCALES D'ONDRES DU 29 JUIN AU 2 JUILLET

En 2012, celles-ci se dérouleront le dernier WE de juin (les 29, 30 et 1^{er} & 2 juillet) organisées par Anim'Ondres en partenariat avec la commune. Comme de coutume, à partir du mois

de mai, le comité des Fêtes fera le tour des habitations pour distribuer son programme et recueillir votre participation. Merci de leur réserver le meilleur accueil. ■



INVITATION AU REPAS DES ANCIENS, SAMEDI 30 JUIN À 12 H - SALLE CAPRANIE

Ce repas s'adresse à toutes les personnes de plus de 65 ans demeurant à Ondres. C'est un grand moment convivial qui fait partie intégrante des fêtes du village. Si vous désirez y participer, vous

êtes invités à renvoyer le coupon ci-dessous à la mairie d'Ondres avant le 15 juin prochain. Si vous avez des difficultés de déplacement, faites-le nous savoir, nous pourrions venir vous chercher. ■

M./Mme :

Adresse :

Nombre de personnes participant au repas :

Faut-il venir vous chercher ? : ☐ Oui ☐ Non

EN MAI, FAIS CE QU'IL TE PLAÎT

Les douceurs d'avril et mai font saliver les jardiniers qui osent leurs premiers semis et les impatients qui repiquent déjà.

Patience... Vous avez le temps, encore, de planter ici un bel arbuste ou d'installer, là, un vivace qui embellira bientôt votre été.



À Ondres, l'équipe des Espaces Verts a consacré une partie de ses travaux d'avril à la préparation des massifs de fleurs annuelles (désherbage, bêchage, apport de compost, allègement) et au repiquage des bulbeuses de printemps qui colorent en ce moment les espaces publics.

Nous leur avons demandé de nous faire part de deux idées de plantes pour le jardin (un arbuste et un vivace d'ornement) sélectionnées parmi celles qu'ils planteront cette année et répondant aux conditions suivantes: économes en eau et en entretien, pour terres légères, sans contrainte particulière d'exposition et très florissantes! Voici leur réponse...



Crédit photo : Jebulon

Une arbustive de charme: le *Kerria japonica* ou corète du Japon

Son port buissonnant (1,5 à 2 m), vigoureux, très élégant, avec des tiges retombantes et son foisonnement de fleurs jaunes en pompons (variété à fleurs doubles, *Kerria japonica pleniflora*) sont un vrai régal au printemps. Les anglophones l'appellent rose du Japon et ses branches fleuries sont magnifiques en composition ou en bouquets. Un rabattage après la floraison en supprimant le

vieux bois favorisera la floraison de l'année suivante.

Peut-on le planter tard? De préférence, on le plantera à l'automne ou à l'hiver mais on peut l'installer au printemps à condition de l'arroser très régulièrement (et tremper sa motte avant implantation) durant les trois premières semaines.



Crédit photo : Denis Prévôt

Une vivace très lumineuse: le *Ceratostigma plumbaginoides* ou plumbago de Chine

Très rustique (jusqu'à -20 °C) et résistante, cette vivace à croissance rapide s'épanouit sur des rameaux rouges, formant une jolie touffe au feuillage vert. Sa floraison est très impressionnante. Les bouquets terminaux se couvrent de fleurs bleues – puis violacées - de début juillet jusqu'au mois de novembre où ses feuilles virent au rouge intense. Elle peut occuper toute situation, dans un massif, une bordure, le long d'un muret ou pour border une allée. Elle se multiplie par marcottage naturel, bouturage ou division de touffes. L'entretien est simple: rabattage au début de printemps ou taille de mise en forme. Un fois adoptée, vous ne pourrez plus vous en passer! ■

AGENDA NATURE

Les 5 et 6 mai

LES FLORALIES DE GAREIN (40)

Depuis plus de 20 ans le village de Garein accueille un marché aux fleurs et une exposition d'œuvres artistiques.

Tél. : 05 58 51 41 65

<http://www.floraliesdegarein.fr>

Les 12 et 13 mai

RA. NA. PE. CO À GAUJACQ (40)

Sous cet acronyme éprouvant s'abrite un rituel majeur: le **Rassemblement National des Pépiniéristes Collectionneurs** a lieu chaque année dans le cadre privilégié du Château et Plantarium de Gaujacq. De nombreux exposants, des plantes exceptionnelles, des variétés rares, des visiteurs qui viennent de loin, cette exposition incontournable est devenue au fil des ans le « Courson » du sud ouest. Décor splendide, botanistes éclairés, public érudit. Pour une montée en sève chic et rurale à la fois...

Tél. : 05 58 89 24 22

<http://www.thoby.com>

LES JOURNÉES AQUITAINE NATURE

Randonnées et visites guidées, ateliers pour les enfants, expositions et conférences se succèdent pour découvrir les sites naturels protégés des Landes (courant d'Huchet, barthes de l'Adour, marais d'Orx, réserve nationale d'Arjuzanx) et notamment ces événements organisés par le CPIE du Seignanx: le 5 mai, sortie à la découverte des Barthes de l'Adour, le 13 mai sortie nature en canoë de Saubusse à Pey, le 23 mai atelier de cuisine des plantes sauvages par Stéphane Martineau, le 29 mai conférence océan et écologie par Jean-François Bernard, le 6 juin sortie à la découverte des talwegs du Seignanx, ces trésors de biodiversité. Plus d'infos auprès du CPIE.

Tél. : 05 59 56 16 20

<http://www.cpie-seignanx.com>





OUVERTURE DE LA PLAGE ET DE SA LIAISON PAR NAVETTE

En 2012, la plage d'Ondres sera surveillée du 16 juin au 9 septembre par six MNS civils auxquels se joindront, du 4 juillet au 26 août, trois CRS.

En dehors des heures d'ouverture de la surveillance, la baignade est interdite.

Le service de la navette gratuite de la plage fonctionnera du 7 juillet jusqu'au 2 septembre avec une navette supplémentaire du 21 juillet au 19 août. ■

INSCRIPTIONS AUX SERVICES DE RESTAURATION ET D'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

La rentrée scolaire 2012 aura lieu le mardi 4 septembre. Les inscriptions des enfants aux services périscolaires nécessitent de remplir un dossier d'inscription qui sera transmis aux familles courant mai. Pour tous renseignements, une permanence

d'informations sera assurée au Centre de loisirs du 11 au 15 juin prochain, de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 18h30. Les dossiers devront être remis au plus tard le 29 juin. ■

Dernière distribution de sacs poubelle



Une ultime date de distribution des sacs poubelle est fixée au lundi 14 mai de 8 h à 12 h et de 13h30 à 16h30, aux ateliers municipaux, situés impasse Lagrange.

Attention : cette opération est destinée à celles et ceux qui ne sont pas venus lors de la première distribution du mois de mars. Le 14 mai, la distribution sera définitivement clôturée.

Les nouveaux habitants de la commune sont invités à se signaler auprès des services techniques pour en bénéficier et se munir d'un justificatif de domicile. ■



DISPOSITIF « PASSERELLE » POUR DÉCOUVRIR LA MATERNELLE

Votre enfant va faire sa première rentrée scolaire en septembre 2012. À cette occasion, les services municipaux de la Petite Enfance et de l'Enfance en partenariat avec le Lieu d'Accueil Enfant Parent et l'école maternelle vous proposent de vous accompagner dans cette nouvelle étape de vie de votre enfant. Nous organisons tous les mercredis matin du mois de

mai une découverte de l'école maternelle, de ses aires de jeux, du personnel municipal en mettant l'accent sur la rencontre et le partage entre parents. Le point de rendez-vous est à la crèche à 10 heures. Pour être accueilli au mieux, contactez Madame Anne Lopez, Directrice du service Petite Enfance au 05 59 45 14 72. ■

RÉUNIONS D'INFORMATIONS

Des réunions d'informations sur la santé en partenariat avec la CPAM de Bayonne

La Confédération Syndicale des Familles est une association qui œuvre pour réduire les inégalités sociales. Elle se bat pour que toutes les familles aient accès à leurs droits, tant sur les plans économique, social, familial que sanitaire. Dans le cadre de la signature d'une convention de partenariat avec la CPAM de Bayonne, la CSF met en place des réunions d'informations sur la santé et ses thématiques spécifiques, qui seront animées soit par des interlocuteurs de la

CPAM, soit par des professionnels de la santé.

La première rencontre aura lieu le lundi 11 juin 2012 de 14h30 à 16h30, salle Capranie, à Ondres. Elle concerne l'accès aux soins : remboursements, CMU, aides de la CPAM (prothèses auditives, dentaires, etc), coups de pouce santé... Nous vous convions à ces réunions d'informations qui, nous l'espérons, apporteront des réponses aux questions que vous vous posez. ■



ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DES 10 ET 17 JUIN : COMMENT VOTER PAR PROCURATION

Si vous êtes absent lors des élections, vous pouvez voter par procuration. La personne qui donne procuration (le mandant) désigne librement la personne qui votera à sa place (le mandataire). Le mandataire doit être inscrit dans la même commune que le mandant. Une seule procuration par mandataire (deux si l'une des procurations est établie à l'étranger). Le mandant peut se présenter au commissariat de police, à la gendarmerie ou au tribunal d'instance et au consulat pour ceux qui se trouvent à l'étranger.

Pour les habitants d'Ondres, les procurations seront délivrées à la gendarmerie de Tarnos ou de Saint-Martin-de-Seignanx le mercredi (de 8 à 12 heures et de 14 à 18 heures) et le samedi matin

(de 8 à 12 heures). Pour tout renseignement complémentaire, le 05 59 64 36 49. Vous devrez vous munir de votre carte d'identité et de tous les renseignements concernant la personne qui vote à votre place (nom, prénom, adresse, date de naissance). Pour les personnes dans l'impossibilité de se déplacer, la gendarmerie rappelle qu'elle peut se transporter à votre domicile (il est seulement nécessaire d'adresser un certificat médical mentionnant son incapacité à se déplacer).

À noter que pour Ondres, les bureaux de vote changent d'adresse en 2012 : les élections se dérouleront en un lieu unique, salle Capranie, place Richard-Feuillet. ■

INFO CONSO



Les produits alimentaires, date limite de consommation ou d'utilisation optimale

Qu'est-ce que la Date Limite de Consommation (DLC) ?

La DLC indique une date impérative sur des denrées très périssables qui, au-delà d'une courte période, peuvent présenter un danger pour la santé humaine (poissons, œufs, laitages, charcuterie). Cette date s'exprime sur le conditionnement par la mention « A consommer jusqu'au... » suivi de l'indication du jour et du mois. Un produit ne peut être mis à la vente le lendemain de la DLC.

Qu'est-ce que la Date Limite d'Utilisation Optimale (DLUO) ?

La DLUO est une date indicative apposée sur des denrées préemballées, qui, une fois la date dépassée, ne présentent pas de danger pour la santé mais peuvent avoir perdu tout ou partie de ses qualités (goût, texture...). C'est le cas pour le café, les conserves, les produits congelés, les pâtes, les biscuits.

Comment reconnaître la DLUO ?

Elle est exprimée sur les conditionnements par la mention « A consommer de préférence avant le... » complétée par l'indication du jour et du mois et même de l'année, en fonction de la durabilité du produit. Un produit dont la DLUO est dépassée, peut être éventuellement vendu (certains magasins s'en font une spécialité) mais le commerçant doit vérifier que le produit reste « loyal et marchand ».

La Confédération Syndicale des Familles (CSF) vous accompagne pour toutes vos questions et litiges liés à la consommation.

Contact : 05 59 45 25 92

Permanences :

lundi de 16h30 à 19 h
et les mardis, mercredis et vendredis de 9 h à 12 h.

ONDRES AU TEMPS OÙ L'ON PUISAIT...

Au moment où s'achèvent les travaux d'une nouvelle usine de production publique d'eau potable à Ondres, construite par le Conseil général des Landes, il est plaisant de retourner dans ce passé proche (une centaine d'années), où, nos aînés décidaient la réalisation de puits publics pour améliorer le quotidien des familles ondraises.



*Témoignage,
par Charlot Carty*

Si l'eau a toujours été indispensable à la vie de tous les jours, on ne la trouvait pas dans les maisons ni dans les puits, c'était loin dans la nature qu'il fallait la chercher. Pour ce que l'on appelait potable (sans analyse bien sûr). C'était les sources naturelles, plus ou moins aménagées pour pouvoir remplir cruches, pichets, péguates et des bacs en planches pour laver et rincer ce breuvage dont la pureté et la fraîcheur étaient vraiment indispensables et appréciées. Certaines maisons pouvaient se trouver très éloignées de ces points bien repérables par les sentiers archi battus, utilisés plusieurs fois par jour et par plusieurs personnes. On pouvait en compter entre vingt et trente sur la commune, la grande partie, côté est. Sur la partie ouest, la nappe phréatique se trouvant à faible profondeur, avec les traces du passage de l'ancien lit de l'Adour, Garros, Turc, canal de l'anquillière, l'eau était accessible avec très

peu d'équipement. Pour les animaux presque toutes les femmes avaient une mare qui récupérait l'eau de pluie et de ruissellement, où cohabitaient bétail, canards et toute la basse-cour. Faute de ces possibilités, manque de pluie fréquente, c'était le transport avec « citernes » en planches dont l'étanchéité était assurée avec du goudron et de la filasse (comme pour les couralins, ces petits bateaux à fond plat) que l'on allait remplir à l'étang ou au ruisseau le plus proche avec les attelages.

Puis les premiers puits ont été réalisés, bâtis en pierre sur toute la hauteur, avant que la confection des buses en ciment vienne simplifier ce travail, et certainement diminuer le risque que cette opération comportait. Pour l'extraction de l'eau il y a eu en premier la corde et le seau, puis avec une poulie, puis le balancier avec la grande poulie en bois, puis le treuil et sa manivelle avec la chaîne qui s'enroulait sur le cylindre en bois, puis la pompe aspirante et refoulante avec son levier qui activait le piston, et le clapet de retenue qui se trouvait dans le puits, lequel pour être chauffé nécessitait la descente avec une échelle pendue à une corde.

Puis sont arrivés les motopompes électriques qui dans le cas de grandes profondeurs étaient mises dans le puits pour diminuer la hauteur de l'aspiration et le refoulement poussait l'eau dans un réservoir amélioré qui permettait la distribution au propriétaire.

Par la suite ce système a été remplacé par des ballons en pression qui permettait la distribution à tous les niveaux. Puis l'on a opté pour les puits à simple forage dans les secteurs sablonneux et les nappes à faible profondeur. L'on creusait avec une tarière, cette méthode était bien

plus simple et moins coûteuse que les puits à buses

Il faut noter que les premiers puits étaient rares car beaucoup n'avaient pas les moyens de faire de telles dépenses mais l'esprit de solidarité avec les voisins était tel que celui qui avait le privilège de l'avoir se faisait un grand plaisir de rendre ce service si important, car si les clôtures étaient présentes partout pour canaliser le bétail, les cours et portes des maisons étaient grandes ouvertes et la corvée d'eau donnait l'occasion de se raconter quelques petites nouvelles. Malgré toutes ces étapes le problème de l'eau était toujours important pour certains. C'est la raison pour laquelle les responsables municipaux prirent une très bonne décision dans les années 1903 à 1918 de faire réaliser dans beaucoup de coins de la commune des puits qui améliorèrent les conditions de vie à beaucoup de familles dans les secteurs suivants : Mairie, Tarendelle, Chicoy, Janin, Moulin, Puts, Sarros, Montagut, la Poste, Sainte-Eugénie, Beyres, Gare, Lacroix. En ce qui concerne le remplissage des piscines, pas de problème à l'époque, le lac du Turc et surtout la Laguibe acceptaient les apprentis nageurs et baigneurs. Vu le nombre important dans les années 70-80, des prélèvements et analyses étaient effectués à la Laguibe qui signalaient « eau bonne pour la baignade » sans parler d'éventuelle qualité.

Aucune maladie n'a jamais été signalée chez les utilisateurs malgré le lavage du linge, les bandes de canards des riveains, les bovidés et l'amendement des terres sur le bassin versant et le tout dans une eau stagnante vu l'inexistence d'exutoire. ■